

# DIRECTIVES DE COMPÉTITION

## Coupe Provinciale GAF-ACRO

24 au 26 mai 2024



### LES HIRONDELLES

#### Site de l'événement

Centre Sportif Léonard-Grondin

601 rue Léon-Hamel

Granby, QC, J2C 3G6

[www.leshirondellesdegranby.com](http://www.leshirondellesdegranby.com)



#### COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902

MTL, QC, H1Z 2K4

514-252-3043

[www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)

Personne contact : Josée-Anne Adam ([jaadam@gymqc.ca](mailto:jaadam@gymqc.ca))

#### COMITÉ ORGANISATEUR

##### LES HIRONDELLES

*Directrice de la compétition* : Kénia Bérard

*Courriel* : [coupeprovinciale@hirondelles.ca](mailto:coupeprovinciale@hirondelles.ca)

#### INSCRIPTION ET HORAIRE

- **Date limite d'inscription : 22 avril 2024**
- **Date publication horaire provisoire : 5 avril 2024**
- **Date publication horaire détaillé : 26 avril 2024**

##### Frais d'inscription :

Athlète GAF N4 à N6	<b>150 \$</b>
Athlète ACRO N2 à N4	<b>76 \$</b>
Athlète ACRO N5 et plus	<b>150 \$</b>
Entraîneur	<b>0 \$</b>

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (payable à GYMQC) : 50 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire (payable à GYMQC) : 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$**
- **Frais d'admission pour les spectateurs :**

	À l'entrée, argent comptant seulement :	En ligne :
Coupe Provinciale	24,00 \$ / Adulte (13-65 ans) 14,00 \$ / Aîné (66 ans et +) 14,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans) Gratuit / bambin (0 à 5 ans)	22,00 \$ / Adulte (13-65 ans) 12,00 \$ / Aîné (66 ans et +) 12,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans) Gratuit / bambin (0 à 5 ans)

## **MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION**

1. Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
  - a. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
  - b. Choisissez l'événement, la zone et le club.
  - c. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
  - d. Ajoutez les entraîneurs et leur niveau de formation (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
    - Dans la colonne Certification PNCE, inscrire le plus haut niveau de certification tel qu'écrit dans LE CASIER de l'entraîneur sur [www.coach.ca](http://www.coach.ca).
    - Les assistants entraîneurs et les entraîneurs mentorés doivent être inscrits dans la colonne entraîneur mentoré.
    - L'entraîneur qui est le mentor doit être inscrit dans la colonne numéro 1.
    - Si vous avez des questions sur la certification PNCE de vos entraîneurs, communiquez avec Vanessa Bernier ([mandataireformation@gymqc.ca](mailto:mandataireformation@gymqc.ca)).
  - e. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca)).
  - f. Cliquez sur "envoyer inscription"
  - g. Lire la procédure et condition
  - h. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
  - i. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
  - j. Envoyez le fichier Excel à GYMQC ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)) ainsi qu'au comité organisateur ([coupeprovinciale@hirondelles.ca](mailto:coupeprovinciale@hirondelles.ca)).
2. Le paiement des inscriptions devra se faire :
  - a. **Par chèque** : Libellé au nom de « **Les Hirondelles de Granby** » et doit être retourné à l'adresse suivante : 210 rue denison Est, Granby, QC, J2G 8E3.
  - b. **Par virement bancaire** :
    - Transit : 90052
    - Institution : 815
    - Folio : 6120810
  - c. **Par virement électronique** :
    - Courriel : [coupeprovinciale@hirondelles.ca](mailto:coupeprovinciale@hirondelles.ca)
    - Mot de passe : gymnastique
3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

## **MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION (CANNES)**

- **Inscription** : Remplir le formulaire Excel de GYMQC et le retourner à GYMQC ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)) ainsi qu'au comité organisateur ([coupeprovinciale@hirondelles.ca](mailto:coupeprovinciale@hirondelles.ca)).
- **Frais d'inscription** :

Athlète ACRO N2 et plus, et CANNES (déjà inscrits en duo/groupe)	<b>Gratuit</b>
Athlète ACRO – CANNES seulement	<b>35 \$</b>
- **Date limite d'inscription, publication de l'horaire, frais de retard et paiement**: Veuillez vous référer aux informations mentionnées plus haut dans les directives.
- **Matériel nécessaire (cannes)** : Pour cet événement, le comité organisateur ne fournira pas de cannes. Les participants sont responsables d'apporter leurs propres appareils. Veuillez vous référer au programme pour plus d'informations.
- **Feuilles de pointage et remboursement** : Veuillez vous référer aux informations mentionnées plus bas dans les directives.

## REPAS POUR LES ENTRAÎNEURS

**Nouveauté!** Aucun repas n'est offert d'emblée aux entraîneurs. S'il le désire, chaque club sera responsable de commander les repas de leurs entraîneurs via le formulaire d'inscription lors de l'inscription des athlètes.

### COÛT PAR REPAS

- Déjeuner : 10 \$
- Dîner : 15 \$
- Souper : 25 \$

### PROCÉDURE DE COMMANDE

Dans le fichier Access, après avoir sélectionné vos athlètes participants et les entraîneurs les encadrants, utilisez la **barre de défilement** du bas pour vous rendre aux cases des repas.

1. Dans la colonne « **Repas Entraîneur** », sélectionnez l'entraîneur pour lequel vous souhaitez commander un ou plusieurs repas.
2. Ajoutez des crochets pour les **repas à commander**.
3. Calculez manuellement, via le fichier Excel final, le **montant total des repas** des entraîneurs à ajouter aux frais d'inscriptions des athlètes pour connaître le montant final à remettre au comité organisateur. Ne pas utiliser l'encadré au bas du tableau (**section orange**).

Prendre note que vous pouvez effectuer la validation des repas commandés via le fichier Excel : VRAI = 1 repas commandé, FAUX = aucun repas commandé.

Le formulaire d'inscription doit être envoyé à inscription@gymqc.ca et au comité organisateur de la dite compétition.

Si une erreur s'est glissée dans ce formulaire, envoyez votre demande de modifications à jaadam@gymqc.ca et cturp@gymqc.ca

Version 1.0.7

**Vert** = Barre de défilement

**Jaune** = Sélection de l'entraîneur

**Bleu** = Repas à cocher

**Rose** = Total par entraîneur

**Orange** = Ne pas utiliser cette section

### Exemple :

Le formulaire d'inscription doit être envoyé à inscription@gymqc.ca et au comité organisateur de la dite compétition.

Si une erreur s'est glissée dans ce formulaire, envoyez votre demande de modifications à jaadam@gymqc.ca et cturp@gymqc.ca

Version 1.0.7

## MUSIQUE

Toutes les musiques ont déjà été reçues au courant de la saison. Si vous avez un changement de musique, contactez Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca)).

## FEUILLE DE POINTAGE (ACRO)

**DATE LIMITE : 17 MAI 2024**

Déposer vos feuilles de pointage (DD – Tarif Sheet) en cliquant [ICI](#).

- Les feuilles de pointage de la catégorie N6 devront être soumises.
- Les feuilles de pointage pour les cannes devront être soumises.

**Date limite** : Les feuilles de pointage devront être remises une semaine avant le début de la compétition. Des changements mineurs pourront être accordés jusqu'à 2 heures avant le début de la compétition.

## SUBSTITUTION D'ATHLÈTE (GAF)

Se référer à la section **6.14** du **Cahier des charges**, disponible dans la section **Documents** sur le site web de Gymnastique Québec ([www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)).

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Se référer à la section **6.13** et **6.13.2** du **Cahier des charges**, disponible dans la section **Documents** sur le site web de Gymnastique Québec ([www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)).

### 6.13.2 FINALITÉS

Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :

- Qualification Provinciale, Championnats Québécois et Coupe Provinciale
  - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.
  - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de moins de 48 heures précédant le premier jour de compétition: La demande doit être envoyée au plus tard 24 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.

## HÉBERGEMENT ATHLÈTES ET SPECTATEURS

### HÔTEL CASTEL

901 rue principale, Granby, QC, J2G 2Z5

450-378-9071

[www.hotelcastel.ca](http://www.hotelcastel.ca)

*Les réservations peuvent être faites par courriel sur le site internet et le CODE DE GROUPE est HIR24, ou par téléphone au (450) 378-9071 ou (800) 363-8953 et mentionner le numéro du groupe, soit 366985.*

## SECTION DES OFFICIELS

**Hébergement** : Hôtel Castem, 901 rue principale, Granby, QC, J2G 2Z5, 450-378-9071.

## ACCREDITATION

Des accréditations seront remises aux à tous les participants lors de leur arrivée. L'accréditation est obligatoire pour avoir accès au plateau de compétition.

## SERVICE MÉDICAL

Un service de physiothérapie sera offert sur le site de compétition.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Un photographe sera sur place : <https://www.atonimagephoto.com>